



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le jeudi 30 mai 2019 — N° 47

Président de l'Assemblée nationale :  
M. François Paradis

---



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de rendre hommage aux bénévoles des inondations printanières de 2019 pour leur engagement envers leur communauté.

---

Mme Isabelle (Huntingdon) fait une déclaration afin de rendre hommage au jeune Loïc Girard pour son engagement dans la collecte de fonds au profit d'Opération Enfant Soleil inc.

---

M. Proulx (Jean-Talon) fait une déclaration afin de souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Entraide Sainte-Foy.

---

M. Provençal (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de féliciter cinq entreprises de la circonscription de Beauce-Nord lauréates du Gala de l'entreprise beauceronne et des Grands Prix du tourisme Desjardins de la Chaudière-Appalaches.

---

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de souligner le 35<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation de l'Hôpital de Matane inc.

**30 mai 2019**

---

M. Thouin (Rousseau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Robert Perreault pour sa contribution à l'essor du monde agricole.

---

Mme Dorion (Taschereau) fait une déclaration afin de présenter des mesures prises par les villes en matière de transport.

---

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration afin de souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire du Centre de la petite enfance du Bois-Joli inc.

---

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Patricia Gauthier pour ses 45 années de service au sein du réseau de la santé et des services sociaux.

---

Mme Charbonneau (Mille-Îles) fait une déclaration afin de souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire du Comité de protection de l'environnement de Saint-François.

---

À 9 h 52, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 h 03.

---

30 mai 2019

---

Moment de recueillement

### Présentation de projets de loi

M. Bonnardel, ministre des Transports, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 26 Loi concernant le Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 26.

---

M. Gaudreault (Jonquière) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 391 Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'affirmer la primauté de la compétence du Québec en cette matière

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **126** en annexe)

Pour : **110** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 391.

30 mai 2019

---

## Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 3 avril 2019 par Mme Lavallée (Repentigny) concernant la modernisation de la Régie du logement en matière de règlement de litige;

(Dépôt n° 629-20190530)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 3 avril 2019 par M. Reid (Beauharnois) concernant la construction d'une bretelle dédiée au virage à droite à l'angle de la rue Saint-Pierre et de la route 132 à Saint-Constant;

(Dépôt n° 630-20190530)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 1<sup>er</sup> mai 2019 par M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs) concernant l'abolition du recours au temps supplémentaire obligatoire dans le réseau de la santé;

(Dépôt n° 631-20190530)

La réponse à la question écrite n° 35 concernant la participation du Regroupement québécois pour les maladies orphelines et de Fibrose kystique Canada aux travaux de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux sur les maladies rares, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 9 avril 2019 par M. Gaudreault (Jonquière);

(Dépôt n° 632-20190530)

La réponse à la question écrite n° 41 concernant la réorientation de projet OPTILAB, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 1<sup>er</sup> mai 2019 par Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue).

(Dépôt n° 633-20190530)

---

M. le président dépose :

Le rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2019-2020 – Mai 2019;

(Dépôt n° 634-20190530)

**30 mai 2019**

---

Le rapport d'activité 2017-2018 de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant.  
(Dépôt n° 635-20190530)

### **Dépôts de pétitions**

Mme Lavallée (Repentigny) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 205 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une clarification de la notion de dangerosité pour les ordonnances de traitement obligatoire.

(Dépôt n° 636-20190530)

---

Mme Montpetit (Maurice-Richard) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 833 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'installation de stations de remplissage de lave-glace.

(Dépôt n° 637-20190530)

---

M. Lévesque (Chauveau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 265 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une modification de la Loi sur l'assurance automobile.

(Dépôt n° 638-20190530)

---

Mme Picard (Soulanges) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 9 176 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mise en pratique de la démarche de santé intégrative.

(Dépôt n° 639-20190530)

**30 mai 2019**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement  
M. Lévesque (Chauveau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 18 citoyens et citoyennes du Québec,  
concernant une modification de la Loi sur l'assurance automobile.

(Dépôt n° 640-20190530)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### **Votes reportés**

L'Assemblée tient le vote reporté, le 29 mai 2019, sur la motion proposée par  
M. Leitão (Robert-Baldwin) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse l'importance du  
crédit d'impôt RénoVert pour la rénovation domiciliaire et sur le  
plan de l'efficacité énergétique;

QU'elle demande au gouvernement caquiste de revenir  
sur sa décision et de reconduire dès maintenant le crédit d'impôt  
RénoVert pour l'année financière 2019-2020.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 127 en annexe)

Pour : **46** Contre : **65** Abstention : **0**

**30 mai 2019**

---

L'Assemblée tient le vote reporté, le 29 mai 2019, sur la motion de Mme McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant l'adoption du projet de loi n° 7, Loi concernant certaines conditions de travail applicables aux cadres du réseau de la santé et des services sociaux.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **128** en annexe)

Pour : **111** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 7 est adopté.

#### **Motions sans préavis**

Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), conjointement avec Mme St-Pierre (Acadie), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant les sinistrés de Sainte-Marthe-sur-le-Lac; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Richard (Duplessis), conjointement avec M. Barrette (La Pinière), Mme Ghazal (Mercier), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle au gouvernement qu'encore aujourd'hui, aucune route terrestre ne relie la Basse-Côte-Nord au reste du Québec;

QU'elle lui rappelle également que les élus, les chefs autochtones ainsi que les maires et mairesses de la Côte-Nord sont unanimes : il est urgent de compléter la route 138 jusqu'à Blanc-Sablon;

30 mai 2019

---

En ce sens, qu'elle demande au gouvernement de fournir rapidement un échéancier ambitieux associé aux sommes requises pour terminer la route 138 dans un délai raisonnable.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 129 en annexe)

Pour : **108** Contre : **0** Abstention : **0**

---

M. Thouin (Rousseau), conjointement avec M. Ouellet (René-Lévesque), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant le CEFRIO; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Mme Nichols (Vaudreuil), conjointement avec Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant les personnes victimes des crues printanières de 2019; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Conformément à l'article 21 du Règlement, M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée se réunisse le lundi 3 juin 2019,  
à 13 h 40.

Un débat s'ensuit.

À la demande de Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, retire certains propos non parlementaires.

La motion est adoptée.

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 9, Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi visant principalement l'encadrement des inspections en bâtiment et de la copropriété divise, le remplacement de la dénomination de la Régie du logement et l'amélioration de ses règles de fonctionnement et modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec et diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 2, Loi resserrant l'encadrement du cannabis.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 5, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans.

30 mai 2019

---

Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission réalise le mandat conféré par la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire; puis en séance de travail afin d'organiser le mandat d'initiative portant sur l'avenir de l'information;
- la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail afin de procéder à l'organisation des travaux de la Commission.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi conjoints

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 29 mai 2019, sur la motion de M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement et ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, M. Proulx, leader de l'opposition officielle, et M. Ouellet, leader du troisième groupe d'opposition, proposant que le principe du projet de loi n° 19, Loi modifiant la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale à la suite de l'adoption de certaines mesures fiscales par le Parlement du Canada, soit maintenant adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Nadeau-Dubois, leader du deuxième groupe d'opposition, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 14 février 2019, adressée à M. Marc Picard, vice-président de l'Assemblée nationale, par Mme Ruba Ghazal, députée de Mercier, concernant la proposition du caucus de Québec solidaire transmise au comité sur les conditions de travail et les diverses allocations.

(Dépôt n° 641-20190530)

**30 mai 2019**

---

À 13 heures, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 15 heures.

\_\_\_\_\_

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement et ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, M. Proulx, leader de l'opposition officielle, et M. Ouellet, leader du troisième groupe d'opposition, proposant que le principe du projet de loi n° 19, Loi modifiant la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale à la suite de l'adoption de certaines mesures fiscales par le Parlement du Canada, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **130** en annexe)

Pour : **83** Contre : **7** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 19 est adopté.

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 19 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

30 mai 2019

---

## Projets de loi du gouvernement

### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 29 mai 2019, sur la motion de M. Jolin-Barrette, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, proposant que le principe du projet de loi n° 21, Loi sur la laïcité de l'État, soit maintenant adopté.

## Débats de fin de séance

À 18 h 04, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Fortin (Pontiac) à Mme Guilbault, ministre de la Sécurité publique, portant sur le sujet suivant : « L'absence d'entente entre le gouvernement et l'armée pour enlever les sacs de sable des terrains des gens sinistrés en Outaouais ». Mme Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, remplace la ministre pour ce débat;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Derraji (Nelligan) à Mme Proulx, ministre déléguée au Développement économique régional, portant sur le sujet suivant : « L'abolition insensée et antiéconomique du réseau national des pôles d'innovations ».

---

À 18 h 30, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au lundi 3 juin 2019, à 13 h 40.

*Le Président*

**FRANÇOIS PARADIS**

30 mai 2019

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Gaudreault (Jonquière) :

(Vote n° 126)

POUR - 110

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Dufour (CAQ)	(ChAMPLAIN)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Proulx (PLQ)
Arseneau (PQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	(Jean-Talon)
Asselin (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Les Plaines)	Reid (CAQ)
Barrette (PLQ)	Foster (CAQ)	Leduc (QS)	Richard (PQ)
Bélangier (CAQ)	Fournier (IND)	Lefebvre (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Legault (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	Leitão (PLQ)	Robitaille (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Rouleau (CAQ)
(Prévost)	(Lac-Saint-Jean)	Lessard-Therrien (QS)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (PQ)
(Abitibi-Ouest)	Grondin (CAQ)	(Chapleau)	(Bonaventure)
Bonnardel (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
Boulet (CAQ)	Hivon (PQ)	(Chauveau)	(Montarville)
Bussière (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Marissal (QS)	Schneeberger (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Martel (CAQ)	Simard (CAQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	McCann (CAQ)	Skeete (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Kelley (PLQ)	Melançon (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Charest (CAQ)	Labrie (QS)	Ménard (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charette (CAQ)	Lachance (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Chassin (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Nichols (PLQ)	Tardif (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Ouellet (PQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
D'Amours (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Picard (CAQ)	Thériault (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Lamothe (CAQ)	(Soulanges)	Thouin (CAQ)
David (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Poulin (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Derraji (PLQ)	LeBel (PQ)	Proulx (CAQ)	Weil (PLQ)
Dorion (QS)	(Rimouski)	(Côte-du-Sud)	Zanetti (QS)

30 mai 2019

---

Sur la motion de M. Leitão (Robert-Baldwin) :

(Vote n° 127)

**POUR - 46**

Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	Maccarone (PLQ)	Robitaille (PLQ)
Arcand (PLQ)	Fournier (IND)	Marissal (QS)	Rotiroti (PLQ)
Arseneau (PQ)	Gaudreault (PQ)	Melançon (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Barrette (PLQ)	(Jonquière)	Ménard (PLQ)	Roy (PQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Montpetit (PLQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	Hivon (PQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Sauvé (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Labrie (QS)	Ouellet (PQ)	Tanguay (PLQ)
Ciccone (PLQ)	LeBel (PQ)	Polo (PLQ)	Thériault (PLQ)
David (PLQ)	(Rimouski)	Proulx (PLQ)	Weil (PLQ)
Derraji (PLQ)	Leduc (QS)	(Jean-Talon)	Zanetti (QS)
Dorion (QS)	Leitão (PLQ)	Richard (PQ)	
Fontecilla (QS)	Lessard-Therrien (QS)	Rizqy (PLQ)	

**CONTRE - 65**

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Asselin (CAQ)	Émond (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Rouveau (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Roy (CAQ)
(Prévost)	(Lac-Saint-Jean)	Legault (CAQ)	(Montarville)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lemay (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Grondin (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Simard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Skeete (CAQ)
Boulet (CAQ)	Isabelle (CAQ)	(Chauveau)	Tardif (CAQ)
Bussière (CAQ)	Jacques (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Campeau (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	(Chapleau)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Martel (CAQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Caron (CAQ)	Lachance (CAQ)	McCann (CAQ)	Thouin (CAQ)
Charest (CAQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Charette (CAQ)	Laframboise (CAQ)	(Soulanges)	
Chassé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Chassin (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)	
D'Amours (CAQ)	Lamothe (CAQ)	(Côte-du-Sud)	
Dansereau (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Berthier)	
	(Champlain)		

30 mai 2019

---

Sur la motion de Mme McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux :

(Vote n° 128)

**POUR - 111**

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lecours (CAQ)	Proulx (PLQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	(Jean-Talon)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fournier (IND)	Legault (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Leitão (PLQ)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Lemieux (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lévesque (CAQ)	Roy (PQ)
(Prévost)	Girault (CAQ)	(Chauveau)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Hébert (CAQ)	(Chapleau)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Hivon (PQ)	Maccarone (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Boulet (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Marissal (QS)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Jacques (CAQ)	Martel (CAQ)	Simard (CAQ)
Campeau (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	Skeete (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Caron (CAQ)	Kelley (PLQ)	Ménard (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Labrie (QS)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	(Laviolette-Saint-Maurice)
Charette (CAQ)	Laforest (CAQ)	Nichols (PLQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Ouellet (PQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassin (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Picard (CAQ)	Thériault (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	(Soulanges)	Thouin (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Polo (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Poulin (CAQ)	Weil (PLQ)
David (PLQ)	LeBel (PQ)	Proulx (CAQ)	Zanetti (QS)
Derraji (PLQ)	(Rimouski)	(Côte-du-Sud)	
Dorion (QS)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dubé (CAQ)	(Champlain)	(Berthier)	

30 mai 2019

---

Sur la motion de Mme Richard (Duplessis), conjointement avec M. Barrette (La Pinière), Mme Ghazal (Mercier), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 129)

**POUR - 108**

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Rizzy (PLQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fournier (IND)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Lemay (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Lemieux (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Lessard-Therrien (QS)	Roy (PQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Chauveau)	Roy (CAQ)
(Prévost)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
Blais (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
(Abitibi-Ouest)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Jacques (CAQ)	McCann (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Campeau (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charbonneau (PLQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charette (CAQ)	Laforest (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Chassé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Thouin (CAQ)
Chassin (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	(Soulanges)	Tremblay (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)	Zanetti (QS)
Dansereau (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
David (PLQ)	LeBel (PQ)	(Côte-du-Sud)	
Derraji (PLQ)	(Rimouski)	Proulx (PLQ)	
Dorion (QS)	LeBel (CAQ)	(Jean-Talon)	
	(Champlain)		

30 mai 2019

---

Sur la motion de M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement et ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, M. Proulx, leader de l'opposition officielle, et M. Ouellet, leader du troisième groupe d'opposition :

**(Vote n° 130)**

**POUR - 83**

Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Anglade (PLQ)	Dubé (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Arseneau (PQ)	Dufour (CAQ)	Leitão (PLQ)	Roberge (CAQ)
Asselin (CAQ)	Émond (CAQ)	Lemay (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Bachand (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lemieux (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Foster (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	(Chauveau)	Roy (PQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lévesque (CAQ)	(Bonaventure)
(Prévost)	Grondin (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Blais (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Hivon (PQ)	Martel (CAQ)	Simard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Ménard (PLQ)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Jacques (CAQ)	Montpetit (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Campeau (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ouellet (PQ)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	Lachance (CAQ)	Picard (CAQ)	(Laviolette-Saint-Maurice)
Charbonneau (PLQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charette (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)	Thériault (PLQ)
Chassé (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)	Thouin (CAQ)
Chassin (CAQ)	Lamothe (CAQ)	(Côte-du-Sud)	Tremblay (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amours (CAQ)	LeBel (PQ)	(Jean-Talon)	
Dansereau (CAQ)	(Rimouski)	Proulx (CAQ)	
David (PLQ)	Lecours (CAQ)	(Berthier)	
	(Les Plaines)		

**CONTRE - 7**

Dorion (QS)	Labrie (QS)	Zanetti (QS)
Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	
Ghazal (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	